



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E155130

VALABLE JUSQU'AU 25/05/2024

ÉDITÉ LE 21/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/03/2015

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2015B00141

Siret : 810 706 671 00015

Code NACE : 4690Z

Numéro caisse de congés payés : 3808275

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000010281225604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000010281225604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : KL CONCEPTS

3 RUE PIERRE MENDES FRANCE
61200 ARGENTAN

Téléphone : 07 78 26 00 61

Portable :

Site Internet : www.so-eko.com

E-mail : contact@so-eko.com

Responsabilité légale :

KRAXNER LUDOVIC CO-GÉRANT / KRAXNER LUDOVIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E)
MAJORITAIRE

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	06/04/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/05/2022
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	19/05/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	26/05/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Poêle ou insert bois	19/05/2022
o Ventilation mécanique	21/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	08/09/2022

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.